

CAHIER DES CHARGES POUR LA PRODUCTION D'UN DIAGNOSTIC RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL PRST OCCITANIE – 2025/2026

Cahier des charges validé par le CROCT

Le contexte du diagnostic régional Santé Travail

L'action « Structurer et partager les données en santé travail grâce aux outils numériques » du quatrième Plan Santé Travail (PST) s'était donné pour objectif de mieux structurer et partager les données de santé au travail, en lien avec les partenaires sociaux, notamment (...) en favorisant le traitement de données collectives à des fins de prévention (...) (objectif 10).

La région Occitanie a depuis le PRST3 conduit des expérimentations pour construire des démarches collaboratives et innovantes dans la réalisation de diagnostics territoriaux. Plusieurs expérimentations ont été menées sur la durée des deux derniers plans et une évaluation du diagnostic régional conduit au cours du PRST4 a permis d'identifier ou conforter des axes de progrès pour le présent diagnostic :

- une inscription du diagnostic dans le PRST en amont de la construction des actions pour aider à orienter les choix ;
- une animation du diagnostic qui permette d'aider le CROCT dans son rôle d'orientation des priorités régionales de santé au travail ;
- l'inscription du diagnostic dans la durée à travers, notamment, la mise à disposition d'indicateurs de suivi actualisés annuellement qui puissent contribuer au pilotage du PRST et plus largement de la politique régionale en santé au travail ;
- un accès aux sources facilité pour une meilleure mobilisation des données notamment en s'appuyant sur la présence des principaux fournisseurs de données au sein du groupe « diagnostic territorial » et l'expérimentation d'un observatoire régional santé travail hébergé par le portail géographique des ARS et mis en ligne en mars 2025 ;
- un lien plus étroit entre santé travail, santé publique et santé environnement ; une articulation d'autant plus prégnante dans le contexte des transitions que traversent aujourd'hui les entreprises (numériques, écologique, démographiques, etc.) et la nécessité d'anticiper et de prévenir leurs effets en matière de santé ;
- plus largement le diagnostic régional santé travail doit permettre de mieux appréhender les liens entre données économiques, d'emploi, de travail

et de santé et de faire lien avec les enjeux de planification écologique, d'adaptation au nouveau régime climatique ;

- la nécessité de simplifier le travail de diagnostic et d'en faire un outil très opérationnel, de travailler sur des focus thématiques à partir des besoins du CROCT, manipuler moins de données et travailler de façon plus ciblée.

Ainsi le présent cahier des charges s'appuie à la fois :

- sur un travail d'évaluation du diagnostic régional 2020 réalisé par le groupe diagnostic avec le CROCT et les pilotes des actions du PRST ;
- sur un recueil des besoins des parties prenantes du diagnostic, les acteurs du CROCT et les pilotes des groupes de travail du PRST4 : une démarche qui doit permettre, à partir d'un diagnostic partagé, d'éclairer les priorités d'actions ;
- et sur les recommandations du groupe 3.13 du PST3 en charge de l'appui aux régions présentées dans un guide méthodologique diffusé en fin de PST.

Pour rappel : 10 recommandations du groupe 3.13 national – PST3 :

- Mieux articuler état des lieux statistiques et diagnostic territorial ;
- Faire le bilan et l'évaluation de l'action avec le groupe régional 3.13 et le CROCT ;
- Recueillir les besoins et les attentes du CRPST ;
- Identifier les sources disponibles de données, structurer un tableau d'indicateurs statistiques et caractériser les métadonnées associées ;
- Procéder à la collecte des données ;
- Procéder aux agrégations (zones d'emploi, départements, région), redressements et traitements des données ;
- Structurer l'animation du diagnostic partagé ;
- Actualiser et suivre le diagnostic ;
- Publier les résultats.

Les enjeux du diagnostic régional

Selon la formulation des différents besoins exprimés lors de l'édition précédente du diagnostic régional et conforté par son évaluation, il est souhaité que celui-ci, dans la méthode mise en place et les livrables attendus, répondent à plusieurs niveaux d'enjeux :

- Un **enjeu de travail collaboratif** qui permette :
 - d'en faire un outil au service de la gouvernance du PRST, dans la durée ;
 - de s'approprier collectivement les enjeux de diagnostic et de priorisation d'actions ;
 - de développer des compétences au niveau régional et au sein du CROCT en matière de diagnostic Santé Travail ;
 - d'inscrire l'état des lieux statistique dans un processus de concertation ;
 - d'identifier et de mobiliser les partenaires ressources dans ce travail, et particulièrement les fournisseurs de données ;

- d'articuler PRST et PRSE pour appréhender les effets des problématiques environnementales sur la santé au travail.

- Un **enjeu de confrontation de points de vue** qui permette :

- d'identifier les problématiques prioritaires de santé au travail en Occitanie ;

- d'articuler expertise en matière de données et connaissance du terrain régional en matière de santé et de conditions de travail ;

- de mobiliser différentes expertises et fournisseurs de données et être en capacité de faire du lien entre eux, notamment en s'appuyant sur des cartes ;

- de faire des liens entre données économiques, en matière d'emploi, données de sinistralité, de santé et de prévention de la désinsertion professionnelle et ce dans un contexte de transitions.

- Un **enjeu de production d'orientations et d'actions** qui permette :

- d'articuler diagnostic et plan d'actions ;

- de s'assurer de l'usage effectif du diagnostic ;

- d'en garantir son utilité au service des orientations régionales et des groupes de travail du PRST.

Les objectifs du diagnostic régional

Les objectifs du diagnostic sont les suivants :

- Préparer le PRST5 en prenant en compte les enseignements du PRST4

- Avoir des repères en 2025 sur les chiffres clé de la santé au travail en Occitanie

- Bénéficier d'indicateurs de pilotage du PRST. Le tableau de bord annuel pourra également y contribuer ;

- Avoir des éclairages thématiques selon les besoins.

- Aboutir à un diagnostic partagé

Plus précisément, il s'agira de :

- S'appuyer sur une structure de projet permettant la contribution des membres du CROCT, des partenaires institutionnels, des fournisseurs de données et des membres du groupe diagnostic ;

- Identifier les sources de données disponibles et mobilisables (premières propositions plus bas) ;

- Définir des indicateurs (économiques, sociales, sinistralité, expositions, conditions de travail, prévention de la désinsertion professionnelle, etc.) qui permettent de décrire les populations exposées à différents risques et de mieux cibler des actions ;

- Articuler les données disponibles avec les expériences, l'expertise des acteurs concernés au sein du groupe diagnostic et du CROCT ;

- Produire les livrables prévus dans le cadre de ce diagnostic ;

- Développer une approche longitudinale dans le diagnostic pour le faire évoluer au fur et à mesure de l'action et ainsi élaborer un véritable outil de

pilotage et de suivi (cela renvoie au tableau de bord annuel et aux mises à jour de l'observatoire régional santé travail).

Les principes de l'état des lieux statistique

L'état des lieux statistique permettra d'investiguer les données à plusieurs échelles pertinentes : depuis l'entreprise (dans laquelle se passe l'exposition), le périmètre du service de prévention et de santé au travail, acteur clé du suivi des expositions et de la prévention, en passant par la zone d'emploi et jusqu'au département ou à la région (échelle d'orientation des politiques de prévention et de promotion de la santé).

La structuration de l'état des lieux statistique a été la suivante dans les précédentes éditions, une structuration à reprendre ici pour couvrir l'ensemble des enjeux des politiques de santé au travail (prévention des risques professionnels, qualité de vie et des conditions de travail, prévention de la désinsertion professionnelle) :

- Les données socio-économiques ;
- Les données de sinistralité ;
- Les données de prévention de la désinsertion professionnelle ;
- Les données d'exposition aux risques professionnelles et de conditions

de travail.

Cette structuration servira de base au travail de diagnostic actuel pour assurer une cohérence de présentation mais pourra être ajusté selon les échanges des participants à la démarche.

Les sources de données potentiellement exploitables identifiées à ce jour sont :

- L'INSEE et le SESE (service Études Statistiques Évaluation) de la Direccte Occitanie ;
- Les Carsat MP et LR ;
- La MSA ;
- L'ARS ;
- Santé publique France : dispositif de surveillance des maladies à caractère professionnelle (MCP) ;
- Les Services de Prévention et de Santé au Travail ;
- Le CREA-ORS Occitanie sur les données inaptitudes et aménagements de postes (dispositif IODA « Inaptitudes en Occitanie : Diagnostics et Analyse ») et sur des données environnement du PRSE impactant la santé au travail ;
- La DARES (Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques du Ministère du Travail) : enquête SUMER ;
- Le dispositif EVREST ;
- L'ANSES : Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) ;
- L'ensemble des partenaires du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) ;

- Des sources à identifier qui permettront de caractériser l'impact des problématiques environnementales sur la santé au travail et plus globalement les liens transitions et travail/santé.

Nous nous appuierons sur les éléments suivants pour le recueil des données (à compléter si besoin) :

- Les données présentes dans l'observatoire régionale santé travail qui sera mis à jour d'ici la réalisation du diagnostic (données socio-économiques, dialogue social, sinistralité et inaptitudes au travail) ;
- Les résultats plus exhaustifs du dispositif IODA (Inaptitudes en Occitanie : Diagnostics et Analyse) ;
- Les dernières statistiques publiées par les Carsat et la MSA au niveau régional ;
- Les chiffres clé de la DREETS Occitanie ;
- Les résultats de l'analyse des maladies à caractère professionnelle (MCP) ;
- Le rapport de la DGT sur l'activité des SPSTI (extraction régionale) ;
- Les indicateurs présents dans le tableau de bord du PRITH ;
- Des indicateurs produits par l'ARS Occitanie (observatoire Sirsés, Plan Régional Santé Environnement, etc.) ;
- D'autres indicateurs à sélectionner (Carif-Oref, indicateurs liés à la COP Occitanie, etc.)

Les acteurs mobilisés dans l'élaboration du diagnostic

Dans une logique de co-construction et de croisement de regards dans la réalisation du diagnostic régional Santé Travail, il est proposé la mise en place de plusieurs niveaux d'acteurs :

- Le CROCT comme instance politique de pilotage de la démarche :

Son rôle se situera à plusieurs niveaux :

- Valider le présent cahier des charges du diagnostic ;
- Définir ses besoins en matière d'éclairage territorial à partir d'hypothèses préalables prenant en compte les éléments de contexte liés au PRST et au territoire ;
- Élaborer un diagnostic partagé à partir de l'état des lieux statistiques ;
- Exploiter les résultats du diagnostic pour assurer son rôle d'orientation des priorités d'actions.

Modalités de travail : point abordé lors des réunions du CROCT (une pour la validation du cahier des charges, une pour exploiter la production du groupe diagnostic et décider de son usage en termes d'orientations d'actions et de diffusion).

- Le groupe « diagnostic territorial » du PRST comme organe de réalisation opérationnelle du diagnostic :

Sa composition est la suivante :

- Les Vice-Présidents du CRPST dans le principe d'une contribution paritaire et d'un relai avec le CROCT ;
- La référente du PRST de la DREETS ;
- Les partenaires institutionnels de la prévention et de la PDP, pour la plupart fournisseurs de données : DREETS (MIRT et SESE), les Carsat MP et LR, la MSA, plusieurs représentants de SPST, Présanse Occitanie, l'Agefiph, Santé Publique France, l'équipe AtlaSanté des ARS/DNUM, le CREA-ORS Occitanie ainsi que l'Aract Occitanie en tant qu'animatrice du groupe ;

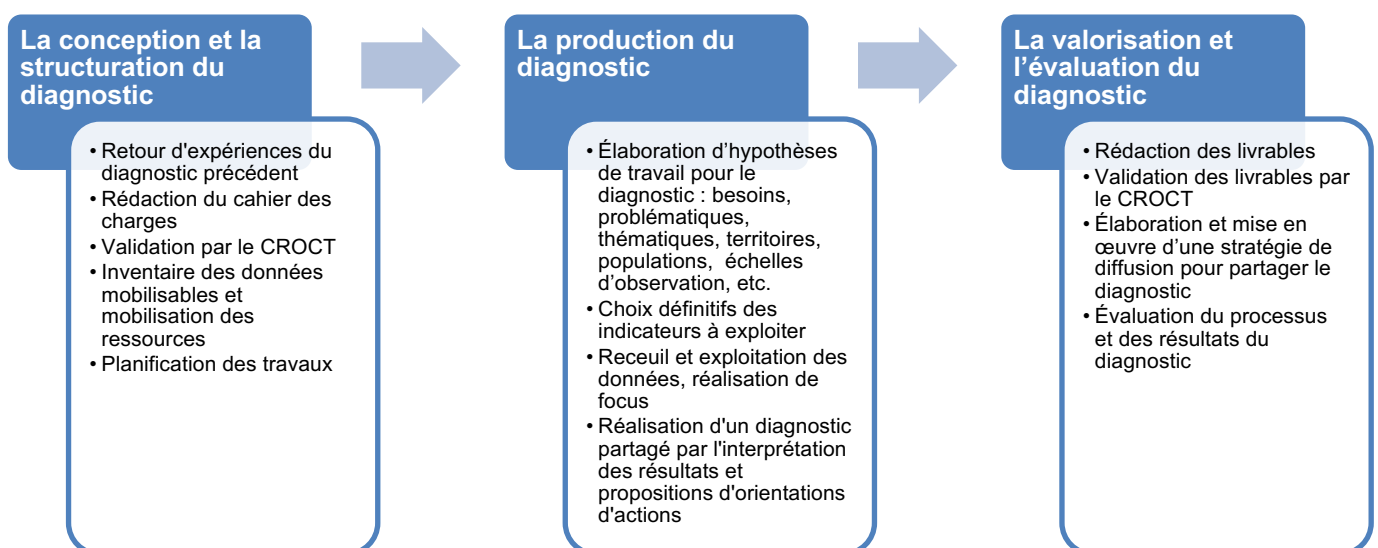
Son rôle sera de mettre en œuvre le présent cahier des charges dans un principe de co-construction :

- Faciliter la production du groupe diagnostic ;
- Répondre aux besoins exprimés par le CROCT ;
- Organiser l'articulation avec les pilotes des groupes et leur contribution au diagnostic partagé ;
- Travailler sur le socle d'indicateurs utiles au diagnostic ;
- Travailler à l'exploitation des données en vue d'identifier des orientations d'actions ;
- Définir les actions de valorisation du diagnostic ;
- Définir et mettre en œuvre l'évaluation de la démarche.

Modalités de travail : Trois séances pour produire de façon itérative le diagnostic (12 juin et 14 octobre pour les premières).

Les étapes de la démarche / Le calendrier

Il est proposé une démarche en 3 étapes :



Les activités pour chaque étape seront les suivantes (à noter que le calendrier sera précisé avec le groupe diagnostic et adapté selon les échéances de la fin du PRST4) :

Étapes	Modalités	Qui	Quand
Retour d'expériences de l'édition précédente et rédaction du cahier des charges	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du diagnostic 2020 avec le CROCT, les pilotes - Synthèse par le groupe diagnostic 	Groupe diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - 13/11/2024 (CROCT) - 29/11/2024 (pilotes) - 10/01/2025 (synthèse)
Validation du cahier des charges et travail sur les besoins et hypothèses du CROCT	Présentation du cahier des charges au CROCT Séance de travail sur les besoins et hypothèses	Membres du CROCT	19/03/2025
Production de l'état des lieux	<p>Réunions du groupe diagnostic pour avancer dans le travail de diagnostic/ Sous-groupe avec fournisseurs :</p> <p>Collecte et exploitation des données</p> <p>Réalisation des focus thématiques/sectoriels</p> <p>Rédaction des premiers livrables et préparation de la séance de travail avec le CROCT</p>	Groupe diagnostic	Après mise à jour de l'observatoire Décembre/janvier
Réalisation du diagnostic partagé	<p>Atelier de prise en main de l'observatoire régional santé travail Occitanie</p> <p>Réunion du CROCT pour une séance de travail sur l'exploitation de l'état des lieux statistique et sur les enseignements à tirer en matière de priorités d'actions</p> <p>Appui aux pilotes d'actions du PRST pour exploiter l'état des lieux statistiques et construire le diagnostic de leur action</p>	<p>Membres du CROCT</p> <p>Membres du CROCT</p> <p>Pilotes des groupes</p>	<p>14 et 22 janvier 2026 (visio 1h)</p> <p>18 février 2026</p> <p>Janvier/avril 2026</p>

Diffusion des résultats et évaluation de la démarche	Mise en œuvre de la stratégie de diffusion et de la démarche d'évaluation définie par le groupe diagnostic et décidée par le CROCT	Groupe diagnostic	Courant 2026
--	--	-------------------	--------------

Les livrables

Les livrables seront précisés par le groupe diagnostic. Il est prévu a priori les livrables suivants :

- un document « chiffres clé de la santé au travail en Occitanie » sur le modèle de celui réalisé à partir du diagnostic de début de PRST4 ;
- selon les besoins identifiés, des focus thématiques, sectoriels, par population ou territoire sous forme de synthèse à diffuser aux acteurs concernés.

Les points de vigilance émis lors de l'évaluation du diagnostic précédent concernant les livrables sont les suivants :

- Des livrables compréhensibles, synthétiques, exploitables ;
- Un accès facilité pour irriguer le grand public, les acteurs relais, les partenaires au CROCT ;
- Des restitutions modulables selon les besoins.

Contacts

Virginie NÈGRE, DREETS Occitanie, référente régionale du PRST
virginie.negre@dreets.gouv.fr ; 06 87 57 94 99

Catherine LEVRAT-PINATEL, Aract Occitanie, animatrice du groupe diagnostic du PRST
c.levrat@anact.fr; 06 08 03 68 97